



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE et ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mardi 5 mars 2024 à 9h30 au Conservatoire de Chatou

Relevé de décision

Ces 2 Assemblées se sont tenues avec les adhérents au préalable convoqués par mail le 6 février 2024

Présents :

Pascal ROMANO	CRR Versailles
Tristan CLEDAT	CRC Poissy
Frédéric RICHARD	CRC Chatou
Gilles DULONG	CRD St Germain en Laye
Gilles BACRY	Ecole de Musique de la Celle Cloud
Luc URBAIN	Ecole de Musique de Mareil sur Mauldre
Salvador ESTELLES	Membre Honoraire
Nathalie MAILLE-JEAMMOT	Ecoles de Musique de St Nom la Bretèche, Chambourcy
Sandrine SAMYN	Ecole des Arts de Sartrouville
Pascal FRENAY	Ecole de Musique de Fontenay le Fleury
Pascale KARAMPOURNIS	Membre Honoraire
Olivier FAURE	Ecole de Musique de Bois d'Arcy
Elric BOYRIE	CRC de Marly le Roi
Lorraine BAZALGETTE	CRC de Montesson
Bruno BOURRIER	CRC de Plaisir
Olivier DEPAIX	Ecole de Musique de Vélizy Villacoublay
Delphine LACOSTE	Ecole de Musique de St Cyr
Faustine MOULARD	Académie de Louveciennes
Ottavia LEROY	Ecole de Musique de Feucherolles
Agathe BLONDEL	Ecole de Musique de Magny les Hameaux

Excusés :

Delphine GRIVEL	CRC de Carrières sous Poissy (procuration Tristan Clédat)
Grégory LOUVION	CRC des Mureaux (procuration Pascal Romano)
Sayuri OKA	CRC de Conflans Ste Honorine (procuration Frédéric Richard)
Franck GUICHERD	CRC du Vésinet (procuration Pascal Romano)
Julien PAULY	CRC de Maurepas (procuration Pascal Romano)
Xavier Romaric SAUMON	CRR de Versailles (procuration Tristan Clédat)
Peggy VALLAYER	CRD de Mantes la Jolie (procuration Salvador Estelles)
Jack JACQUET	Ecole de Musique de Vernouillet (procuration Salvador Estelles)

ORDRE du JOUR

AGE : modifications des statuts (articles 2 et 5)

AG :

Rapport moral du Président

Rapport Financier

Quitus au trésorier

Budget prévisionnel

Echanges et Validation du projet UCEM78 2024

Bilan des Examens 2023 et Examens et Evaluations 2024

Renouvellement des membres du CA (8 postes à pourvoir)

Questions diverses

Assemblée Générale Extraordinaire : modification des statuts

Article 2 : Faire démarrer la phrase par : « Cette union regroupe les établissements d'enseignement artistique publics et associatifs répondant » (reprise du texte existant)

Article 5 : Faire évoluer les places au sein du CA « entre 7 à 15 membres » en place de 6 à 14 membres et remplacer 3 vice-présidents par 4 vice-présidents.

Nouveaux articles :

Article 2 : Cette union regroupe les établissements d'enseignement artistique publics et associatifs répondant aux conditions des présents statuts, en vue de défendre leurs intérêts communs, d'organiser les examens et concours, de coordonner des actions pédagogiques et artistiques, et d'animer une réflexion commune.

Article 5 : Le conseil d'administration se compose des directeurs des conservatoires et établissements d'enseignement artistique du département des Yvelines ayant adhéré à l'UCEM78 ainsi que des membres honoraires (anciens directeurs d'établissements d'enseignement artistique). Il comprend entre sept et quinze membres élus pour trois ans. Le Conseil d'Administration sera renouvelé par tiers chaque année, les membres sortants étant rééligibles. A la première réunion du Conseil d'Administration qui se tiendra dans un délai maximum de quinze jours après l'Assemblée Générale, il sera procédé, par voie de vote, à la désignation de :

- Un Président (pouvant être assisté de quatre vice-présidents au plus)

- Un Secrétaire (et éventuellement un secrétaire adjoint)
- Un Trésorier (et éventuellement un trésorier adjoint)

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président et en tous cas, au moins une fois par an.

Ces 2 articles de nos statuts sont soumis au vote des participants à l'AGE.

A l'unanimité des voix ces 2 articles sont modifiés.

Assemblée Générale :

Rapport moral du Président Pascal ROMANO

Chers adhérents et membres de l'ucem78,

Chers collègues,

Très heureux de vous retrouver aujourd'hui pour notre AG 2024 et merci à notre vice-président, Frédéric Richard de nous accueillir dans ce bel écrin qu'est l'auditorium du CRC de CHATOU, où nous avons depuis quelques années une réelle chance de pouvoir y accueillir de nombreux temps de vie du réseau.

L'année dernière mon premier bilan revenait sur notre situation post crise Covid et la chance qu'a connu notre réseau pendant cette période de pouvoir compter sur l'implication sans faille de tous les membres du CA et des membres actifs du réseau, qui ont poursuivi - malgré les difficultés - la mission de lien entre les structures et un vrai travail de lien auprès de tous et de faire vivre nos valeurs de partage.

C'est ce travail de terrain et de longue haleine ainsi que des choix forts d'engagement qui nous permettent ce jour de pouvoir être fier d'un bilan qui fait état de 48 structures adhérentes - toujours en évolution - comptant une diversité représentative de notre département entre structures associatives et publiques. Et ce avec la représentation complète de nos CRC/I avec nos deux CRD et le CRR. Ceci est une première dans toute l'histoire de l'Ucem78.

Au-delà de la représentativité de nos adhésions, ma principale fierté est d'être arrivé avec notre CA à concilier cette dynamique à une connaissance partagée de nos structures, renforcée par nos dernières rencontres et temps d'échanges, temps qui ont montrées combien ces moments sont et resteront structurants et indispensables à nos dynamiques locales mais aussi au projet de territoire et cela dans le plus grand respect mutuel de nos moyens et enjeux, qui permettent à chacun de nos adhérents de pouvoir échanger de manière transversale sur de nombreux sujets communs et variés : accessibilité, handicap, la pédagogie et nos enseignements avec la danse et le théâtre, et bien sûr la formation et l'emploi.

Merci donc au CA pour le travail mené et les temps de réflexions sur nos enjeux avec des mentions toujours renouvelées à nos jeunes, Salvador et Luc, pour nos temps forts examens, cher Frederic ; pour le lien aux associations à Gilles et Nathalie associée également à Sandrine qui ont apportées un regard neuf et nécessaire à nos prochaines orientations communication et enjeux Danse qui vous seront évoqués tout à l'heure.

Les élections à venir ne pourront j'en suis sûr qu'apporter une dynamique renouvelée et nécessaire également au regard et projet souhaité pour l'ucem78 ce jour et demain.

L'année dernière à ce même moment je vous disais que « l'Ucem78 doit être plus que jamais l'expression de nos attentes et vision partagée. Cela a toujours été ma démarche et c'est encore ce que je crois aujourd'hui. »

Cela reste pour moi la mission que pourra porter le prochain CA avec des enjeux toujours renouvelés, comme celui d'un regard neuf sur notre communication et nos outils réseaux, de poursuivre les échanges et la mise en avant de nos pratiques musique, danse et théâtre, tout en maintenant la dynamique engagée des rencontres et temps d'échanges, et sa mission pouvant aller de l'accompagnement et l'aide à nos structures associatives à ceux des questionnements et mise en place du nouveau SNOP sur le territoire et dimension départementale.

Chers adhérents, chers collègues,

L'Ucem78 porte aujourd'hui une énergie qui ne demande qu'à s'enrichir de nos échanges et c'est avec confiance que je vous propose de poursuivre le développement de notre projet ensemble.

Je vous remercie pour écoute et votre confiance.

Le rapport moral du Président Pascal ROMANO est voté à l'unanimité des voix

Pascal Romano remercie l'assemblée pour la confiance témoignée

Présentation du budget par le Trésorier Luc URBAIN

Réalisé 2023 (voir tableau en annexe 1)

Remarques : le cout des examens 2023 a été baissé grâce à une meilleure gestion des jurys et des frais repas. Merci à Frédéric Richard organisateur des examens au conservatoire de Chatou pour cette très bonne gestion. Une remarque, le nombre d'élèves a été pratiquement le même que les années précédentes.

Nous avons à l'heure actuelle un solde bancaire d'environ 5000 €.

Le budget 2023 est voté à l'unanimité des voix. Quitus est donné au trésorier pour la bonne gestion de nos finances.

Prévisionnel 2024 : (voir tableau en annexe 1)

Les cotisations des adhérents sont en augmentation sensible grâce à l'arrivée de nouveaux adhérents.

Il est prévu une provision dépense d'environ 2000€ pour la révision et modernisation de notre site.

Le budget prévisionnel 2024 est voté à l'unanimité des voix.

Nos cotisations adhérents n'ayant pas augmenté depuis plusieurs années déjà il sera soumis au vote de l'assemblée une augmentation d'environ 3 à 4% pour l'année 2025. (Tableau prévisionnel en annexe 2)

L'augmentation des tarifs est votée à l'unanimité des voix.

Remerciement du Président et des membres de l'Assemblée au trésorier Luc Urbain.

Projet 2024 / 2025

Pascal Romano nous rappelle les 2 temps de rencontres des 12 octobre 2023 au CRR de Versailles et 25 janvier 2024 au CRC de Chatou. Les thèmes principaux ont été la formation, le recrutement, la danse et le théâtre. Ces 2 rencontres ont eu un nombre important de participants de notre réseau UCEM et ont été très bien accueillies par les participants.

Nathalie Maille-Jeammot nous informe d'un tableau qu'elle a fait avec la collaboration de Sandrine Samyn au sujet de la danse (en annexe 2). Elle précise que ce tableau est une base de travail pour établir un véritable réseau danse et théâtre, qu'il devra être complété et validé. Mais aussi servir à avoir une cartographie des forces en présence pour une meilleure visibilité et par conséquent un lien plus facile par rapport aux projets envisagés pour ces 2 disciplines.

S'ensuit une discussion sur les enjeux diplômants pour la danse, en effet le DE est obligatoire pour cette discipline dans les établissements d'enseignement qu'ils soient public ou privés.

Gilles Bacry nous dit que dans la convention collective Eclat concernant les écoles associatives, il n'y a pas d'obligation pour les professeurs d'avoir le DE pour les enseignants musique.

Gilles Dulong aimerait qu'il soit créé dans nos structures une base de données « professeurs remplaçants ». En effet c'est devenu un vrai problème d'avoir dans certaines disciplines des remplaçants pour courte ou longue durée. L'UCEM pourrait être un « réservoir » et cela pourrait aussi profiter aux grands élèves en fin de parcours professionnalisant et nous serait d'un secours précieux.

Pascal Romano acquiesce et pense qu'il sera désormais possible de créer un centre ressources : emploi/ formation/ remplacements.

Delphine Lacoste ouvre un autre sujet à savoir : le mécénat. Nous UCEM, nous fonctionnons financièrement sur les seules cotisations de nos adhérents. Le Conseil Départemental qui nous subventionnait autre fois a cessé de le faire depuis quelques années déjà. D'autres possibilités de financement ? Subventions au projet ? Venant des entreprises ? Des Banques ? Du Mécénat ? Mais lequel. ? Pascal Romano se questionne : oui mais vers quels organismes se tourner ? Réflexion à mûrir.

Communication :

Ottavia Leroy directrice de l'école de musique de Feucherolles a préparé un document très bien détaillé et abouti sur une refonte et amélioration de notre site. C'est une belle proposition très professionnelle. Tristan Clédat pense qu'il faudrait un devis comparatif. Le prochain CA prendra sa décision en temps voulu. Une provision de 2000 € a été retenue sur notre prévisionnel 2024.

Examens 2023 et 2024 :

Bilan des examens 2023 (tableau en annexe)

Frédéric Richard nous rappelle le bilan des examens 2023 et au regard des résultats est satisfait du travail accompli.

Il est à rappeler qu'il gère la totalité de l'organisation/ programmes/ personnel. C'est une gestion très lourde au regard du nombre de candidats et du nombre de disciplines proposées.

Il remercie aussi les membres de notre UCEM et plus particulièrement les membres du CA pour leur implication et leur professionnalisme, tous, jurys, présidents des jurys et appariteurs sont membres bénévoles.

Il en profite pour faire appel aux nouveaux membres de l'UCEM pour qu'ils s'impliquent à leur tour mais aussi pour fédérer un maximum de professeurs à l'établissement des listes des morceaux d'examen.

Pascal Romano souligne en effet le rôle primordial de cet axe de notre UCEM et remercie à nouveau Frédéric Richard pour son implication.

Examens 2024 : Ils auront lieu les 29 et 30 juin 2024 au conservatoire de Chatou.

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration :

Le CA est renouvelé par tiers chaque année.

Les sortants sont : Gilles Bacry, Luc Urbain, Sandrine Samyn, Nathalie Maille-Jeammot. Ils se représentent tous 4.

2 membres sont démissionnaires : Grégory Louvion, Arnaud Morel.

En portant le nombre de membres à 15, 8 postes sont donc vacants.

Se présentent au CA : Olivier Depaix, Ottavia Leroy, Michel Vilella, Salvatore Pace.

Les 4 sortants et les 4 nouveaux sont élus à l'unanimité des voix de l'assemblée.

Le nouveau CA de 15 membres est donc le suivant : Pascal Romano, Frédéric Richard, Tristan Clédat, Gilles Dulong, Gilles Bacry, Luc Urbain, Sandrine Samyn, Salvador Estelles, Nathalie Maille -Jeammot, Pascale Karampournis, Pascal Frenay, Olivier Depaix, Ottavia Leroy, Salvatore Pace, Michel Vilella.

Le Conseil d'Administration se réunira avant 15 jours ouvrés pour élire les membres du Bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, il est mis fin aux 2 AGS à 12h30

Le secrétaire de séance et secrétaire de l'UCEM78

Salvador Estelles

UCEM78 Bilan financier au 31/12/2023

	Prévisionnel 2023	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024
COTISATIONS	5 900,00€	6 161,00 €	7 000,00 €
<i>Cotisations en retard à venir (estimation)</i>	<i>915,00 €</i>	-	-
CANDIDATS LIBRES	75,00 €	600,00 €	300,00 €
INTERÊTS PARTS	1,00 €	0,61 €	-
Provisionnement sur fonds propres	439,00 €	-	2 000,00 €

RECETTES	7 330,00 €	6 761,61 €	9 300,00 €
-----------------	-------------------	-------------------	-------------------

FRAIS BANCAIRES	230,00 €	197,48 €	230,00 €
DIVERS FRAIS DE RESTAURATION	350,00 €	242,50 €	410,00 €
FONCTIONNEMENT	60,00 €	27,84 €	50,00 €
HEBERGEMENT OVH	100,00 €	61,53 €	100,00 €
EVOLUTION DU SITE	-	-	2 000,00 €
MAIF	200,00 €	205,03 €	210,00 €
VIREMENT SUR FONDS PROPRES	-	2 627,43 €	-
Total frais	940,00 €	3 361,81 €	3 000,00 €

SALAIRES NETS JURYS	3 400,00 €	1 780,00 €	3 400,00 €
CHARGES SALARIALES JURYS	2 450,00 €	1 458,00 €	2 450,00 €
<i>Salaires et charges jurys 2022 non débités</i>	<i>80,00 €</i>	-	-
REPAS JURYS	250,00 €	-	250,00 €
FRAIS (sanitaire, catering, papeterie)	210,00 €	161,80 €	200,00 €
Total examens	6 390,00 €	3 399,80 €	6 300,00 €

DÉPENSES	7 330,00 €	6 761,61 €	9 300,00 €
-----------------	-------------------	-------------------	-------------------

<i>Solde bancaire au 31/12/2023 (FONDS PROPRES)</i>	<i>5 153,59 €</i>
<i>Coût des examens 2023</i>	<i>3 399,80 €</i>



Proposition de la modification des Cotisations 2025

	2024	2025
- Jusqu'à 200 élèves :	107€	110€
- Jusqu'à 400 élèves :	133€	137€
- Jusqu'à 600 élèves :	164€	170€
- Jusqu'à 800 élèves :	205€	213€
- Au-delà 800 élèves :	250€	260€

Soit une augmentation d'environ 3-4 %

Vote de cette modification



SYNTHESE DE LA RENCONTRE DU 25 JANVIER 2024

DANSE

1- Récapitulatif des disciplines Danse des structures adhérentes présentes lors de la réunion

Ville	Structure	Disciplines danse agréées			Autres danses	Art Dram.				
		Classique	Contempo.	Jazz			CHAD	Mbre Danse	Mbre AD	Mbre CHAD
Chambourcy	Asso	X	X	X				70		
Chatou	CRC	X		X	Hip hop			180	150	
Conflans St Honorine	CRC					X			96	
Feucherolles						X			40	
La Celle St Cloud	Asso			X		X		10	50	
Louvediennes	Asso	X		X				110	10	
Mareil sur Mauldres	CRC	X		X				100		
Poissy	CRC	X	X	X	Hip Hop	X		350	94	
Rambouillet-St Arnoult	CR	X	X	X		X		450	70	
Sartrouville	CRC	X	X	X	Caractère			430		
St-Germain-en-Laye	CRD	X	X			X	X	186	60	
St-Nom-la-Bretèche	Asso	X			Claquettes			30		
Vernouillet	Asso			X	Hip Hop	X		290	65	
Versailles	CRR	X	X			X	X	300	36	40
		10	6	9		8	2	2 506	671	40

2 - Problématiques / difficultés rencontrés et besoins

- A- Recrutement / salaires des professeurs de danse
DE obligatoire - Ucem : un relai ? - Action du CND ?
- B- Rencontres cultures chorégraphiques : conférences
Rencontres professeurs
- C- Rencontres chorégraphiques / Examens

193 élèves étaient inscrits (219 en 2023) :

- 142 de conservatoires municipaux (74%)
- 43 d'écoles associatives (22%)
- 8 candidats libres (4%)

- **92 élèves en Milieu de cycle 2**
- **67 élèves en Fin de cycle 2**
- **29 élèves en Fin de cycle 3**
- **5 élèves au Concours Supérieur**
- **30 excusés**
- **3 absents**

Résultats :

- 4 non récompensés
- 1 Encouragement
- 39 mentions Assez Bien
- 37 mentions Bien
- 26 mentions Bien à l'Unanimité
- 22 mentions Très Bien
- 15 mentions Très Bien à l'Unanimité
- 12 mentions Très Bien à l'Unanimité avec les Félicitations

Soit 72 % de résultat positif (Bien à Très Bien)

- 1 1^{er} Prix à l'Unanimité avec les Félicitations
- 1 1^{er} Prix
- 1 3^{ème} Prix
- 1 2^{ème} accessit

Les disciplines :

- Cordes frottées (35) :

Alto = 1 ; Violon = 28 ; Violoncelle = 6

- Cordes pincées (16) :

Guitare = 9 ; Mandoline = 1 ; Harpes = 6

- Vents (57) :

Flûte = 36 ; Hautbois = 1 ; Clarinette = 6 ; Basson = 3 ; Saxophone = 6 ; Trompette = 2

- Musique ancienne (15) :

Flûte à bec = 11 ; Clavecin = 4

- Jazz et Musiques Actuelles (16) :

Jazz = 1 ; Batterie = 8 ; Basse M.A. = 3 ; Guitare M.A. = 4

- Piano = 46

- Percussions = 2